

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE
☎ 98 90 46 40



GUEST HOUSE
FENOÙ
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

RELECTURE DU CODE ÉLECTORAL ET RÉVISION DE LA CONSTITUTION

P 03

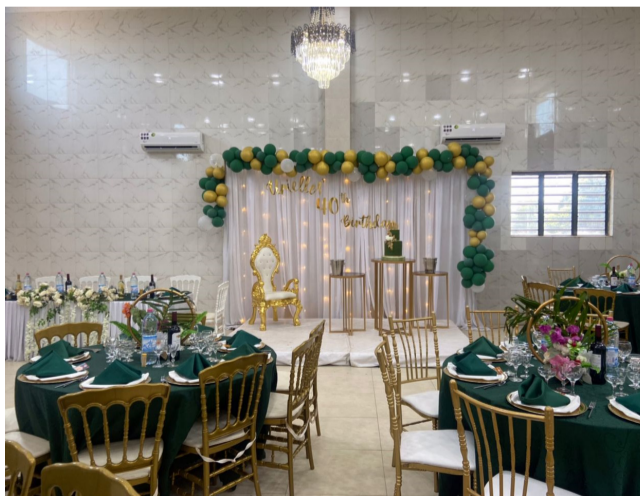
Ça démarre ce jour



21 FÉVRIER 2021 - 21 FÉVRIER 2024

P. 02

Et de TROIS pour "ELONA HOUSE" !



KO-KOUMOLOU XWÉ

La 7ème édition pour renforcer le vivre ensemble

P. 04



ABOMEY-CALAVI

Des individus arrêtés avec une tête humaine dans une glacière

P. 03

Médias

P.11

Les 13 conseillers de l'ODEM renforcent leurs capacités

VIE ASSOCIATIVE DANS LE PLATEAU

Nouveau départ pour les maraîchers; Moufidath Adjokè GBADAMASSI, élue VP

P. 11

21 février 2021- 21 février 2024

Et de TROIS pour "ELONA HOUSE" !

Ce jour, tel un enfant, votre entreprise "Elona House" qui vous offre ses salles de fêtes, de conférence et les appartements ainsi que les chambres meublées pour votre aise et vos besoins, célèbre une nouvelle bougie. La troisième qui, en réalité, allie maturité et croissance. En trois ans, d'abord notre première pensée va vers Dieu, le tout puissant, le miséricordieux, qui a su guider nos pas et se constituer en un rempart pour nous contre toute action nuisible. Par la suite, nos remerciements vont à l'endroit de nos clients qui viennent de toutes les régions du Bénin et même de l'extérieur. Eux ils ne sont que les vrais propriétaires de "Elona House". Sans eux, "Elona House" ne vivra point. Ensuite nos remerciements s'adressent à ceux qui gardent l'anonymat car affichant une

grande discrétion. Il s'agit de nos partenaires financiers dont la contribution dans l'atteinte des objectifs de "Elona House" n'est plus à démontrer. Enfin notre personnel d'appui constitué de ceux qui vivent au rythme de "Elona House" se trouve également dans le champ de notre gratitude. Après l'étape des remerciements et des actions de grâce, il nous paraît important qu'à l'heure du bilan, il nous faut aborder surtout les perspectives au grand bonheur de nos clients. S'agissant du bilan, "Elona House" fait son petit bonhomme de chemin. En trois ans, "Elona House", c'est des chambres et appartements meublés au goût et aux saveurs de votre exigence à Djassin Houinvié, à Tokpota puis à Dowa. "Elona House", votre maison d'hôte dans la capitale, c'est un espace adéquat, un service



unique et une équipe de service traiteur à votre disposition pour vos différents événements (réunion familiale, anniversaire, mariage) également pour la (conférence, congrès, team-building etc.). Parlant à présent de nos perspectives d'avenir.

"Elona House" ambitionne toujours de mieux vous servir. Pour cela, il est prévu dans les jours et mois à venir l'ouverture de nouveaux hôtes dans la capitale et environs pour satisfaire vos besoins. Toujours dans cette même veine, pour votre gouverne, "Elo-

na House" projette avoir un site Web pour renforcer et dynamiser les relations elle et sa clientèle. Bon anniversaire à "Elona House" et beaucoup de 21 février !

La Direction



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblèmedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 Dépôt légal N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lemblèmedujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Berinice ALOVOKPINHOU (Stagiaire)

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
F. ADEOTI

Relecture du code électoral et révision de la Constitution

Ça démarre à l'Assemblée nationale ce jour

Les députés de la 9ème législature reprennent le chemin du Palais des Gouverneurs à Porto-Novo ce mercredi 21 février 2024 après quelques jours de vacances pour ouvrir la 1ère session extraordinaire de 2024 de l'institution parlementaire demandée par le Gouvernement.



Cette session extraordinaire qui s'ouvre focalise toutes les attentions en ce sens qu'elle comporte à son ordre du jour les points relatifs à la relecture du code électoral et la révision de la constitu-

tion. Ces deux sujets intéressent tous les Béninois parce qu'il s'agit de la Constitution et des élections de 2026. Qui vont parrainer les candidats en 2026? Est ce les actuels

députés et maires ou ceux qui seront élus en 2026? Deux semaines pour les députés de la 9ème législature pour trouver la thérapie consensuelle ?

Lire ci-dessous l'intégralité des points inscrits à l'ordre du jour de la 1ère session extraordinaire de 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

1. Projet de loi relatif au taux d'intérêt légal en République du Bénin ;
2. Projet de loi relatif à la Commission béninoise des droits de l'Homme ;
3. Projet de loi portant autorisation de ratification de la Constitution et de la Convention de l'Union africaine des télécommunications, adoptées respectivement au Cap (Afrique du Sud), le 7 décembre 1999 et à Harare (Zimbabwe), le 10 juillet 2014 ;
4. Projet de loi portant dispositions spéciales de procédures relatives à l'organisation de la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et portant création de l'agence judiciaire de l'Etat ;
5. Projet de loi portant définition et répression de l'usure en République du Bénin ;
6. Projet de loi portant réglementation bancaire en République du Bénin ;
7. Projet de loi relatif aux infractions boursières sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine ;
8. Projet de loi modifiant et complétant la loi 1102022-16 du 19 octobre 2022 portant création, organisation et fonctionnement de la cour spéciale des affaires foncières ;
9. Projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de l'organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche adoptée à Genève, le 17 juin 2022 ;
10. Projet de loi relatif à l'alimentation scolaire en République du Bénin ;
11. Proposition de loi portant révision de la Constitution de la République du Bénin ;
12. Proposition de loi portant modification et complément de la loi 02019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin.

Police Républicaine

Plusieurs individus appréhendés lors d'une chasse aux cybercriminels à Cotonou

Selon les informations données par des médias en ligne, les forces de l'ordre du 12e arrondissement de Cotonou ont mené une opération fructueuse le vendredi 16 février 2024 dans un cyber bar, mettant à jour un réseau présumé de cybercriminels.

Lors de cette descente, 10 individus ont été appréhendés en possession de téléphones contenant des informations compromettantes.

Cette action s'inscrit dans les efforts continus du Bénin pour lutter contre la cybercriminalité, démontrant ainsi l'engagement de la Police républicaine à assurer la sécurité numérique dans tout le pays.

Les autorités ont souligné que cette opération était le résultat d'informations précieuses et de vigilance. Les individus arrêtés ont été remis à l'Office Central de Répression de la Cybercriminalité pour appro-

fondir les investigations et engager des procédures judiciaires ultérieures.

Roger DEDOME
(Collaborateur extérieur)

Découverte macabre à Abomey-Calavi

Des individus appréhendés avec une tête humaine dans une glacière

Des trafiquants d'organes humains ont été appréhendés à Abomey-Calavi dans la nuit du dimanche 18 février dernier au lundi 19 février 2024 suite à une opération de la Police républicaine de l'arrondissement de Glo-Djigbé.

En effet, selon les informations données par "L'Investigateur", les éléments de la Police ont découvert une glacière contenant une tête d'homme fraîchement coupée, ainsi que d'autres organes humains en possession des individus arrêtés.

Après des interrogations, les suspects ont mené les forces de l'ordre vers un puits abandonné dans le quartier Alladacomey. Le lendemain, en présence des autorités locales, le corps de la personne décapitée a été retrouvé dans le puits, amputé de certains organes. Les présumés trafiquants d'organes humains sont actuellement en détention,

en attendant d'être présentés au Procureur de la République.

Cette affaire a suscité une vive émotion parmi la population locale, soulignant la gravité de tels actes criminels. Alors, il est crucial de rappeler que le trafic d'organes humains est un crime odieux et inacceptable, et toute forme d'exploitation ou de commerce de parties du corps humain doit être sévèrement condamnée.

Les autorités compétentes doivent redoubler d'efforts pour lutter contre ce fléau et protéger la dignité et l'intégrité des individus au Bénin.

Précieux AGUETON
(Collaborateur extérieur)



7^e édition de la fête identitaire de Ko-Koumolou

Une célébration pour renforcer le vivre ensemble

Après Kitigbo l'année écoulée, les fils et filles de l'arrondissement de Ko-Koumolou dans la commune d'Ifangni ont célébré ce dimanche 18 février 2024 la 7^e édition de leur fête identitaire. L'événement placé sous le parrainage du Président Louis Gbèhounou Vlavanou a été marqué par une célébration eucharistique et une grande réjouissance populaire.

Plusieurs personnalités ont honoré de leur présence la 7^e édition de Ko-Koumolou Xwé. Il s'agit notamment des présidents d'institutions de la République auxquels se sont ajoutés plusieurs députés (anciens comme nouveaux) et d'anciens ministres. Des Présidents des autres associations sœurs comme l'Association Wémè Xwé ont également honoré ce rendez-vous annuel des fils et filles de Ko-Koumolou. Il convient de noter également la présence de Joseph Djogbénu, Président du parti Union progressiste le renouveau.

Tout a commencé par une messe dite par un collège de prêtres



présidé par le père Apollinaire Dah Hlohounon, curée doyen de Chaada. Dans son message, il a rappelé les principes du vivre ensemble, de la fraternité et de l'humilité et a surtout appelé les fils et filles de Ko-Koumolou à briser les liens de l'individualisme, de l'orgueil et de la suffisance. Ce fut aussi l'occasion pour lui d'appeler les uns et les autres à faire un bilan pour évaluer cette marche du vivre ensemble commencée depuis 07 ans. Poursuivant ses propos, il a appelé l'assistance à louer le Seigneur qui a permis de fêter cette 7^e édition de

Ko-Koumolou Xwé en ce premier dimanche de carême.

Pour lui, Ko-koumolou Xwé c'est la joie d'être frères, le bonheur de vivre en frères et la force de la fraternité au service du développement.

Ce message assez évocateur du curée a été salué par le Président du Comité d'organisation qui, dans son intervention a remercié toutes les personnalités qui ont fait le déplacement et qui, dans un élan de solidarité ont partici-

pé à la séance de levée de fonds pour financer les actions de développement dans l'arrondissement de Ko-Koumolou.

Dans sa prise de parole, le Président Louis Gbèhounou Vlavanou, parrain de l'événement a d'abord rendu grâce à Dieu pour tout ce qu'il fait et continue de faire pour Ko-Koumolou, Ifangni et le Bénin. Il a par la suite remercié le comité d'organisation et tous ceux qui ont contribué au succès de cette 7^e édition du Ko-Koumolou Xwé. Ses gratitudes sont pour finir, allées à l'endroit de tous les invités et singulièrement des hautes personnalités de la République qui ont fait le déplacement. Tout comme le curée, il a appelé les fils et filles de Ko-Koumolou à continuer par garder allumée la flamme du vivre ensemble et de la solidarité dans leur localité.

La fête s'est poursuivie tard dans la nuit par diverses animations et réjouissances, tant sur le site qu'au domicile des personnalités de la localité.

El-Hadj Affissou Anonrin
(Collaborateur extérieur)

Album Photos



Formation sur le mécanisme d'alerte et de lutte contre la fraude à l'état civil

L'ANIP renforce les capacités des acteurs judiciaires et des OPJ du ressort de la cour d'appel de Cotonou

Après l'étape de la formation des participants du ressort de la Cour d'appel de Parakou et d'Abomey, ce fût le tour de ceux du ressort de la Cour d'appel de Cotonou le vendredi 16 février 2024 à la Préfecture de l'Atlantique à Allada. Il s'agit d'un atelier de formation et de lancement du mécanisme d'alerte et de lutte contre la fraude à l'état civil. Il a été question d'outiller les Procureurs de la République et leurs substituts près des tribunaux de même que les Officiers de policer judiciaire (OPJ) sur l'utilisation de cet instrument de lutte contre la fraude documentaire. C'est le Directeur général de l'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP), Pascal Nyamulinda qui a donné le top de ces assises.



Etait conviés à ces assises, les Procureurs de la République près des tribunaux et leurs Substituts, les OPJ, les autorités politico-administratives du département de l'Atlantique et enfin les responsables à divers niveaux de l'ANIP. Souhaitant la bienvenue, le Directeur des affaires juridiques et du contentieux (Dajc) à l'ANIP, Emmanuel Tonoukoin a laissé entendre que, la fraude à l'état civil prend de nos jours, une ampleur inquiétante qui mérite réflexions et actions pour protéger l'état civil. Aussi, a-t-il poursuivi, la composition des participants à cet atelier rassure et augure au succès car, selon l'article 14 du code de procédure pénale, la commission d'une infraction à la loi pénale met la police en mouvement. « Elle ouvre une enquête, constate les faits, en rassemble les preuves et défère leurs auteurs devant le Procureur de la République », a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Tonoukoin a précisé que les participants seront formés à l'utilisation du bel outil de travail commun qu'ils auront à manipuler ensemble pour combattre la fraude à l'état civil.

Abordant dans le même sens, le préfet du département de l'Atlantique, Jean

Claude Codjia a fait savoir que la fraude à l'état civil inhibe les efforts du pouvoir public, secoue les milieux judiciaires et rend tout heureux son bénéficiaire, content d'avoir trahi toute la chaîne administrative et pénale. Cet état de chose donne lieu à de graves abus et permet notamment aux individus de s'attribuer un âge ou des nominatives conformes aux opportunités du moment. Ce qui pourrait affecter les données inscrites du Registre national des personnes physiques

(RNPP) et donc sa fiabilité. A cet effet, il a salué et félicité le Directeur général de l'ANIP et tous ses collaborateurs d'avoir pensé à mettre à la disposition des praticiens du droit et des utilisateurs, un arsenal technique et institutionnel nécessaire en vue de sécuriser tout l'écosystème d'identité afin de desceller et régler promptement toute sorte de fraude documentaire.

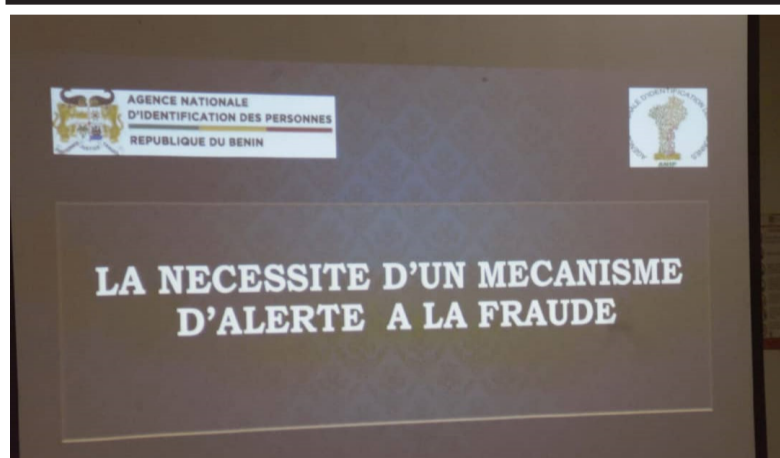
Prenant la parole, le Directeur général de l'ANIP,

Pascal Nyamulinda a indiqué que la fraude documentaire, la falsification des documents d'état civil reste un défi complexe qui à leur sens, ne peut pas être appréhendée avec efficacité dans les seules limites de l'ANIP. C'est pourquoi, dit-il, l'ANIP entend de commun accord avec les acteurs définir des actions pour contrer toutes les velléités et les faits avérés de fraude à l'état civil. Dans ce cadre, a-t-il fait observer, l'ANIP

a conçu et mis en place une plateforme de lancement et de traitement des alertes à la fraude à l'état civil, un mécanisme dont l'implémentation et l'opérationnalisation font des acteurs judiciaires et des OPJ, des acteurs importants. Pour sa part, le DG Pascal Nyamulinda a invité les participants au travail et à l'assiduité afin que le Bénin soit doté d'un état civil inclusif, intègre et fiable.

PFCOM.DIR.COM/PR-MJL

Quelques photos...



Appartements & Chambres meublées à Porto-Novo

Vous recherchez un appartement meublé à Porto-Novo, "FENOU Guest House" est l'endroit idéal

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement meublé est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres meublées et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements meublés sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié à Porto-Novo.



GUEST HOUSE

FENOU

Appartements & Chambres meublées

📞 98 90 46 40



Renseignements et réservations au 55500707 ou 55499999

NOS SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES A PORTO-NOVO

" ELONA HOUSE "

1- Salle **HOUEFA** au **REZ-DE-CHAUSSÉE** (200 à 250 places en mode réception)

2- Salle **FENOU** (200 places en mode réception) au 1er étage

3- **ESPACE FIFAME** à l'**AIR LIBRE** (Près de 400 places en mode réception).

4- Salle **FINAGNON** au **REZ-DE-CHAUSSÉE**: cette salle contient 30 à 40 personnes en mode réception.



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40



Renseignements et réservations au **55500707** ou **55499999**

Dr Aristide Comlan Tehou, coordonnateur du comité national du MAB UNESCO

« Il y a encore un gros effort à faire par l'état pour vraiment valoriser tout le potentiel de la vallée de l'ouémé »

Le programme scientifique Mab Unesco vise à améliorer les relations entre l'homme et son environnement ainsi que les moyens de subsistance des populations tout en sauvegardant les écosystèmes naturels. Dans cet entretien, Dr Aristide Comlan Tehou, coordonnateur du Comité national du Mab Unesco fait la lumière sur la vision de la mission du Mab Unesco.

D'abord quand on parle de Mab Unesco, qu'est-ce qu'on doit comprendre concrètement ?

Si nous parlons de Mab Unesco, ce qu'il faut comprendre tout de suite c'est une organisation qui regroupe des chercheurs et des scientifiques. Ça implique également des entités de l'Etat, des passionnés de la rue et la finalité c'est d'avoir un groupe pluridisciplinaire qui travaille non seulement à préserver tout le patrimoine naturel que la nature a mis à la disposition de l'homme mais également permet de satisfaire les besoins de l'être humain. Je sais, quand on parle de Mab Unesco, c'est près de 738 réserves de biosphère dans 134 pays. C'est quand même énorme. Au Bénin, nous avons trois réserves de biosphère. Il y a la première réserve de biosphère à Pendjari dans les années 1986. Après nous avons eu disons une extension avec le parc W. Donc plutôt un complexe de réserve qui est constitué du parc de la Pendjari, la rivière de Pendjari, le Parc W et l'Arl. Ensuite dans les années 2000 précisément en 2017, nous avons eu la réserve transfrontalière du Mono et tout récemment en 2020, nous avons la réserve de biosphère de la vallée de l'Ouémé. Donc le Bénin a trois réserves de biosphère à la date d'aujourd'hui.

Alors quelle est la vision fondamentale de Mab Unesco ?

Si on veut savoir la vision de Mab Unesco, c'est de travailler dans un monde dans lequel les individus ont conscience, disons de ce qu'ils ont un avenir commun qu'ils ont intérêt à travailler la main dans la main pour profiter des innombrables services écosystèmes que la nature à travers ces différents écosystèmes met à la disposition de l'homme. Vous n'êtes pas sans savoir que l'essentiel des besoins de l'homme vient des éléments de la nature. Donc, c'est tra-



vailler de façon intelligente à utiliser les ressources que la nature met à notre disposition, satisfaire les besoins économiques tout en préservant tout ce potentiel là que la nature à travers la diversité des vies et des habitats, permet à l'homme d'avoir.

Vous parlez de multi discipline, je veux savoir à peu près comment fonctionne Mab Unesco en termes de relation parfaite entre l'homme et sa nature ou son environnement.

Si vous voulez il faut dire que Mab Unesco, c'est d'abord au niveau des États donc ce sont des États qui sont parties et au niveau de chaque Etat, il y a ce que nous appelons des comités, donc il y a le Bureau international qui est constitué de membres de plusieurs États. Je disais tout à l'heure que se sont des entités qui prennent en charge plusieurs pays, donc vous avez au niveau de chaque pays aussi une structure qui est constituée de différentes spécialités. Pour la plupart du temps c'est des personnes, des volontaires de différents domaines des sciences naturelles et des sciences juridiques et tout, mais qui se mettent ensemble pour travailler à préserver ce patrimoine et à créer cette synergie entre l'utilisation des ressources de la terre et la protection de la nature.

Alors si je prends le cas du Comité National ici au Bénin, Est-ce qu'on a aussi plusieurs scientifiques dans ce comité ?

Des professeurs d'université, des spécialistes quand même très pointus qui travaillent sur des questions

comme par exemple le cas des zones humides. On a tellement de spécialistes qui nous donnent des éléments pour mieux comprendre le fonctionnement de ces écosystèmes fragiles. C'est d'ailleurs ça même l'essence des réserves de biosphère. Donc pour les comités Mab Unesco, elle est basée sur l'interdisciplinarité et vous avez des personnes parlant du Comité National Unesco Bénin. Vous avez une pluralité de spécialistes, moi personnellement spécialiste de la faune et des aires protégées. Docteur Tehou est aussi spécialiste des aires protégées de la faune éléphants en particulier. Vous avez des géographes dans ce comité, vous avez des sociologues, vous avez des journalistes aussi, surtout par rapport au volet de communication, vous avez des botanistes également dans ce comité. Je sais qu'il y a aussi quand même un auétiologue dedans, le professeur Loubon. Donc vous avez vraiment une pluralité de disciplines de spécialistes qui permettent d'avoir l'information correcte et utile qui peut être utilisée pour mettre à la disposition de nos Etats les informations nécessaires pour pouvoir faciliter la prise de décision. Vous imaginez que constituer un dossier pour avoir une candidature pour un site c'est un long processus, il faut rassembler les données scientifiques, aller sur le terrain collecter cet ensemble de données et c'est au-delà de toute cette masse de données il faut des personnes qui sont quand même pointues dans leur expertise pour soumettre ce dossier. Puisque c'est quand même un challenge aussi ou qu'il y a plusieurs

pays qui soumettent plusieurs dossiers, c'est-à-dire plusieurs sites au niveau de leur pays. Donc ce n'est pas garanti, il faut avoir des dossiers vraiment bien montés, pertinents pour pouvoir avoir le privilège d'avoir son site reconnu comme une réserve de biosphère. Alors je voulais m'intéresser surtout à la réserve de biosphère de la basse vallée de l'Ouémé.

Je veux savoir comment on a pu avoir cette chance au niveau de l'Unesco qu'on puisse accepter cette réserve. Nous le savons, on dit après Nil, la zone la plus riche au monde, c'est bien sûr notre basse vallée de l'Ouémé.

William comme tu as su bien le dire, il faut dire que déjà en 2017, nous avons la seconde zone humaine d'importance du Sud qui est le Mono, qui a été reconnue. Les acteurs qui intervenaient dans la basse vallée de l'Ouémé se sont dit qu'il faut s'inspirer de l'exemple de la réserve du Mono qu'il y avait déjà depuis plusieurs décennies, des organisations de la société civile qui travaillent dans différents écosystèmes sur différents sites pour préserver la biodiversité. Avec les communautés locales on s'est dit qu'il y a déjà une base qui existe et il fallait se mettre ensemble pour créer une aire protégée qui va davantage créer des facilités de communication entre les différents sites qui sont sous protection. Donc c'est de là qu'est née l'idée de la création de la réserve de biosphère de la vallée de l'Ouémé. Aussi, s'exprime également la volonté politique de l'État béninois, puisque c'est quand même une zone qui est densément peuplée et si l'État décide d'investir dans la protection de ces zones, de ces écosystèmes, c'est quand même au regard de l'importance du point de vue de la diversité biologique que de la diversité des écosystèmes de ce milieu que l'État s'engage à accompagner ce processus. Donc ce sont des initiatives qui datent pour certaines de 20 ans déjà, pour d'autres d'une dizaine d'années.

Si vous le permettez, j'ai bien envie de vous poser une question. Quand on prend la Vallée de l'Ouémé, William venait de le dire, après le Nil c'est quand même cette vallée là qui est reconnue comme une potentialité pour l'agriculture, à votre avis pourquoi cette Vallée n'est pas exploitée à bon escient

pour permettre un développement agricole de la zone ?

Je pense que pour l'heure qu'il y a encore un gros effort à faire par l'État pour vraiment valoriser tout le potentiel qu'il y a dans la Vallée de l'Ouémé. C'est vrai on dit que c'est la seconde vallée la plus riche, moi je ne sais pas vraiment, toujours est-il que ce potentiel est là qu'on peut valoriser. C'est quand même une zone assez vaste et assez riche ou les populations vivent au rythme de la crue et de la décrue du fleuve et vivant de l'agriculture et de la pêche exactement. Donc c'est un potentiel inouï qui est là et je pense même que les statistiques en matière de production agricole et de production halieutique que nous avons aujourd'hui sont encore très loin de la réalité de la productivité des écosystèmes de la basse vallée de l'Ouémé. Il y a quand même un programme du ministère de l'Agriculture qui est en cours actuellement. Pour mieux valoriser ce potentiel, ce que nous allons souhaiter c'est que ces programmes puissent très vite se mettre en marche pour vraiment valoriser tout le potentiel qui est là parce que la vallée de l'Ouémé a le potentiel vraiment de faire nourrir la population béninoise et ce n'est qu'une question de temps. La volonté politique est déjà là, donc c'est surtout plus d'actions sur le terrain qu'il faut qu'on fasse une meilleure étude du potentiel qui est là.

Je sais que vous travaillez dans cette zone et quand on parle de richesse de la vallée de l'Ouémé parfois on se dit mais on ne peut pas avoir cette vallée, et continuer à acheter du poisson venant de l'extérieur alors qu'on pourrait faire la pisciculture. On se dit mais normalement cette zone seule peut nourrir tout le pays même au-delà le Nigéria, le Togo. Et parfois quand vous allez dans la vallée, la population elle-même consomme du poisson venant de l'extérieur. Qu'est-ce qui se passe ? C'est-à-dire qu'on n'a pas bien protégé cette richesse ?

On n'exploite pas correctement cette richesse que nous avons. A mon avis il y

a deux problèmes, le premier problème c'est une meilleure valorisation du potentiel halieutique qui est disponible. Vous savez c'est surtout pendant la crue qu'il y a une forte productivité de l'écosystème. Donc la population a du poisson et des produits halieutiques à disposition, mais à la décrue les populations, c'est surtout l'agriculture qu'elles pratiquent. Donc pendant cette période, les plans et les cours d'eaux ne sont pas aussi productifs, il n'y a pas vraiment un système de production continue. Les populations aménagent ce qu'ils appellent des trois poissons donc dès que l'eau se retire les poissons se retrouvent emprisonnés, piégés. Donc c'est ça que les gens exploitent, mais il y a possibilité disons d'accroître le potentiel de production de ce système traditionnel que les populations même ont déjà mis en place. Ça c'est le premier volet c'est-à-dire, mieux valoriser le potentiel disponible. Le second problème c'est une question d'organisation. C'est vrai les populations aujourd'hui, il y a la croissance démographique donc les besoins sont plus importants et le rythme de prélèvement de ces ressources n'est pas toujours en harmonie avec la capacité de cet écosystème là à produire. Du coup vous vous dites que parfois les engins que nous utilisons, les instruments ne sont pas non plus adaptés et parfois on vide même ces étangs. Voilà donc ces pratiques d'utilisation d'engins de pêche prohibée qui menacent la ressource naturelle. Il y a un travail qui est fait depuis quelques années avec la Dph pour faire des sensibilisations pour non seulement informer la population mais disons déconseiller ou éradiquer l'utilisation des engins de pêche qui menacent la ressource. Cela dit, au-delà de cette réglementation sensibilisation, il faut nécessairement mettre en place des infrastructures pour la production halieutique. Je pense que c'est ce qui manque le plus pour ne pas seulement s'appuyer sur la productivité naturelle de ces écosystèmes, c'est de mettre en place tout le système de production des cages flottantes pour pouvoir exploiter à bon escient tout ce volume d'eau qui descend des parties septentrio-

nales et qui se perd dans la mer. Donc ce potentiel peut également être valorisé pour l'agriculture étant donné que pendant la saison sèche ou pendant la décrue, les gens n'ont pas l'eau à disposition alors qu'avec toute cette eau là on peut créer des digues pour créer des retenues pour que l'eau soit accumulée et valorisée tout au long de l'année et ainsi les gens de la vallée peuvent produire du maïs tout au long de l'année plutôt de le faire seulement par saison. Donc c'est des infrastructures des aménagements qui sont nécessaires. Mais cela nécessite de gros moyens et c'est là que l'État doit intervenir.

Est-ce que Mab Unesco pense déjà à ces différentes réformes qu'on pourrait mener pour accroître toute cette potentialité dont disposent ces milieux ?

En tant que partenaire de l'État pour le développement des communautés, il faut travailler à vulgariser ces pratiques. Il y a des populations chez lesquelles par exemple, pendant une bonne partie de l'année il n'y a pas d'exploitation des ressources halieutiques. Il y a à certains endroits, le Zodo. Vous avez aussi certaines mares sacrées sur lesquelles une bonne partie de l'année il n'y a pas d'activité et c'est seulement pendant une période que la population est autorisée à aller faire la pêche. Ceci permet le renouvellement des stocks et permet que tout au long de l'année ou sur plusieurs années, le potentiel halieutique ne soit pas mis en péril parce que on donne le temps aux animaux de se produire et on veille aussi à ce que la taille des poissons capturés ne mettent pas en péril la productivité de ces écosystèmes. Il faudra continuer ce travail pour répertorier ces différentes pratiques qui existent non seulement dans le domaine de la production végétale mais aussi de la production halieutique qu'on peut vulgariser au sein d'autres communautés puisque d'un terroir à un autre ce ne sont pas les mêmes réalités.

Est-ce que c'est les mêmes réalités ou bien on sent une certaine évolution de protection de gestion durable des ressources natu-

relles ?

Il y a une progression dans la gestion dans ce sens où en 2020 quand nous avons soumis le dossier de la réserve de biosphère de la basse vallée de l'Ouémé, les aspects par exemple des changements climatiques et du genre n'étaient pas pris en compte. Mais l'année dernière comme vous avez pu le suivre, ces deux aspects ont été pris en compte. Aujourd'hui, le plan d'aménagement de gestion de la Réserve de biosphère de la basse vallée de l'Ouémé prend en compte les changements climatiques. C'est-à-dire comment nous allons intégrer les changements climatiques dans les programmes de protection ou de développement communautaire qu'on mène globalement sur cet espace là mais également comment est-ce que nous intégrons le volet genre pour une meilleure participation des femmes, une meilleure intégration des femmes dans le processus de décision ou de développement communautaire. Donc c'est comme on le disait à l'entame, le label Mab Unesco, c'est vraiment l'intégration de l'homme dans la gestion de la biodiversité. On n'exclut pas l'homme. L'homme est au cœur puisque, tout ce que nous faisons c'est pour le profit de l'homme donc c'est vraiment travailler à satisfaire l'intérêt de l'homme mais tout en préservant la diversité, la vie qu'il y a dans ces écosystèmes.

Alors vous pensez qu'en associant beaucoup plus les femmes, on pourrait mieux gérer ces ressources ?

C'est cela naturellement. Déjà la femme quand vous regardez dans le ménage, c'est l'économie qui est dans la main des femmes. Tout à fait donc, nous avons tout intérêt quand nous voyons la polyvalence de nos mamans, de nos épouses à la maison à gérer une chose, à utiliser un capital pour faire tellement de choses, Dieu a donné à la femme ce talent ou intelligence. Cette intelligence de faire fructifier les choses. Donc elles sont beaucoup plus en contact avec les ressources naturelles à travers la collecte du bois de chauffe. Même quand les pêcheurs reviennent après les captures, ce sont les femmes

qui commercialisent. Ce sont-elles qui transforment et donc c'est la femme qui est au cœur du processus de transformation économique. Nous avons donc tout intérêt à mieux les outiller.

Oui je veux bien risquer une question, depuis que vous impliquez les femmes est-ce que vous avez noté un changement dans les activités par rapport aux années antérieures où cette pratique ne se faisait pas, ou cette implication des femmes n'était pas une réalité ?

Non les femmes étaient impliquées mais pas d'une façon aussi importante. Aujourd'hui, elles sont davantage mises devant davantage de responsabilités parce que les expériences nous ont montré que dans le passé et aujourd'hui, comparativement on ne réalise qu'en outillant davantage les femmes, en les mettant au cœur des actions de développement. Le résultat se fait plus rapidement étant donné que c'est elles qui transmettent les valeurs, les connaissances de la société. Donc nous gagnerions du temps à les impliquer dans les processus transformationnels que nous souhaitons au niveau de cette communauté - là et comme vous avez pu le demander, oui il y a des changements aujourd'hui. De plus en plus, nous parlons souvent au niveau des terroirs villageois de groupement de ceci, de groupement de transformation de femmes. C'est beaucoup plus elles aujourd'hui qui vont vers les structures de l'État pour aller rechercher soit des financements ou soit des renforcements de capacités. Parce qu'elles ont compris qu'elles ont tout intérêt à renforcer leurs capacités. Ça leur permet d'avoir une meilleure productivité, d'avoir des produits de transformation de meilleure qualité mais aussi des entrées de sous, puisque l'argent c'est le nerf de la guerre. Donc si vous avez des partenaires ou des acteurs qui vous permettent de faire une meilleure entrée de sous, d'avoir une meilleure qualité de vie naturellement, vous êtes mieux poussé à rester connecté à ces personnes là pour améliorer votre bien-être.

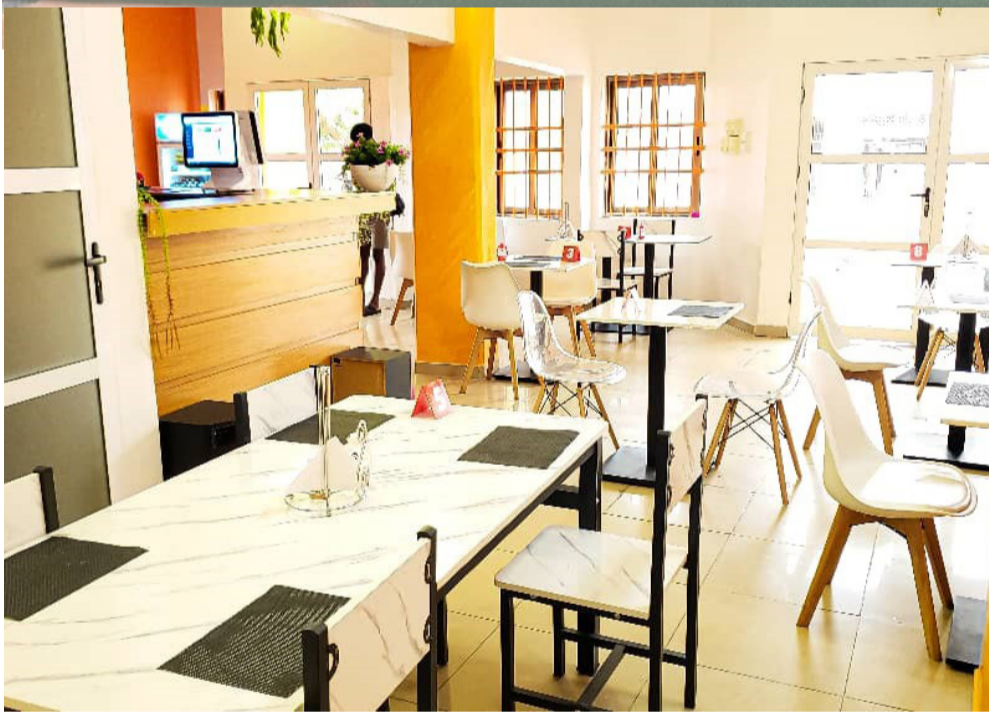
Joseph AMOLO
(Collaborateur extérieur)

BIENVENUE À LA CASSEROLE DE LA CAPITALE!

Notre restaurant vous offre un cadre élégant et raffiné pour prendre vos repas en journée comme en soirée. Profitez de la tranquillité et de l'esthétique des lieux pour charmer votre estomac. Nous disposons d'un espace confortable ayant tout l'équipement nécessaire pour vous permettre de manger à votre aise.

Faites donc un tour et vous ne serez pas déçu.

Nous sommes situés au carrefour sadognon à côté de la station.



Venez passer vos heures de pause au restaurant

PRÊT À MANGER

Profitez de notre incroyable buffet, ou passez une commande spéciale

+229 52939595

PRÊT À MANGER

PRÊT À MANGER

Nous vous attendons avec impatience

Sessimè parlant du décès de son père

"Après ton départ, j'ai compris beaucoup de choses"

Alors qu'elle fête son anniversaire ce mardi 20 février 2024, la chanteuse béninoise Sessimè a évoqué le décès de son père dans une publication sur sa page Facebook.

Pour son anniversaire ce mardi 20 février, la chanteuse Sessimè a rendu hommage à ses parents surtout son père décédé il y a environ un an. "Repose en paix mon paternel, après son départ j'ai compris beaucoup de choses", a-t-elle écrit.

La maman de la petite Athara a également re-

mercié ses parents pour leur sacrifice tout au long de sa vie. "Je te dis merci pour la vie que tu m'as donnée avec maman ... merci de m'avoir aimée et soutenue ... merci de continuer à veiller sur moi , sur nous ... en ce jour tu me manques, tu nous manques", a-t-elle indiqué sur sa page facebook en légende d'une capture d'écran whatsapp du dernier voeux d'anniversaire de son père.

Aujourd'hui, Sessimè garde jalousement le dernier message de voeux d'anniversaire de son père. "Bonjour Christelle,

Hier, ce fut un grand jour pour toi. Merci à toi ma fille et à Dieu qui te bénie toi et futur bébé. Pour ton bébé, Dieu te donne le meilleur. heureux anniversaire ma puce à moi", peut-on lire sur le message daté du 21 février 2023.

Le père de la chanteuse Sessimè, Charles Juste Guédou, haut cadre du Bénin et ancien Directeur Général Adjoint du conseil national des chargeurs du Bénin (CNCB) est décédé le dimanche 9 avril 2023 des suites d'une maladie. De son côté, Sessimè a donné naissance à sa fille, Athara en juillet 2023.

Médias

Les 13 conseillers de l'ODEM renforcent leurs compétences

Les 13 conseillers de l'Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique dans les Médias (ODEM) affûtent leurs armes, dans un atelier à Grand-Popo du 19 au 23 Février 2024.

Financé par l'Union européenne à travers le projet MEDIAS B, cet atelier vise à renforcer les capacités des conseillers de l'ODEM pour la détection de toute forme de dis-



cours haineux, incitation à la violence, désinformation et sexisme dans les productions médiatiques au Bénin.

L'atelier est animé par un formateur international Andrea Malnati, expert en monitoring des Médias.

ODEM

Assemblée générale ordinaire de l'ADT ProMa Plateau

Nouveau départ pour les maraîchers du Plateau;

Moufidath Adjokè GBADAMASSI élue VP

Ce jeudi 15 février 2024, l'Association départementale des transformateurs des produits maraichers du Plateau (ADT ProMa) a tenu à son siège à Ikpilè son Assemblée générale ordinaire. À l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été faites pour redonner vie à l'association et d'autres personnes dont Moufidath Adjokè GBADAMASSI ont signé leur entrée dans les instances de direction et de gestion de ladite association.

Dans son allocution, le président de l'ADT ProMa Plateau, Émile David TOKPOLEDO, a remercié Dieu et présenté à chacun et à chacune une année de paix, de santé robuste, de longévité et de succès dans les différentes entreprises. Par la suite, il a planté le décor en prenant des engagements. "...Ce jour, jeudi 15 février 2024 constitue un nouveau départ pour la relance des activités de transformation des produits maraichers dans le département du Plateau. Ainsi avec l'installation officielle des Coopératives Communales

des Transformateurs des Produits Maraichers (CC-TProMa) de Kétou, d'Ifan-gny et d'Adja-Ouèrè et bientôt celles de Pobè et de Sakété, nous prenons l'engagement de mettre au service de la population du Plateau et ses environs des produits maraichers transformés dans les meilleures conditions d'hygiène et d'assainissement afin de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans notre pays le Bénin.", a-t-il déclaré. Après ce moment solennel, le secrétaire général adjoint Ulrich FAFOUMY a présenté les rapports d'activités de la période de Janvier 2020 à Décembre

2023. Une période consacrée pour la plupart aux démarches vers l'enregistrement de l'association le 16 novembre 2022 au Ministère de l'intérieur du Bénin. Pour sa part, le trésorier général Maxime FAGBOHOUN a présenté le point financier des recettes et dépenses effectuées durant cette période. S'en sont suivies les interventions des uns et des autres qui ont débouché à quelques recommandations qui ont été formulées pour la bonne marche des activités au niveau de chaque commune. Entre autres recommandations, il est conseillé aux bureaux communaux de se diriger vers le service de planification de leur mairie pour s'informer de la disponibilité des fonds FADeC destinés aux activités agricoles et de voir dans quelle mesure les coopératives communales peuvent elles bénéficier

de ces fonds pour le renforcement des capacités des formatrices des produits maraichers. En dernier point, l'Assemblée générale ordinaire a procédé à l'élection aux postes vacants

du bureau de l'association et dont les occupants ont abandonné. Ainsi le bureau complet de l'ADT ProMa du Plateau se compose comme suit :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- TOKPOLEDO Emile David, Président
- GBADAMASSI Adjokè Moufidath, Vice président
- AYO Oké, Secrétaire général
- FAFOUMY Ulrich, Secrétaire général adjoint
- FAGBOHOUN Maxime, Trésorier général
- GANDONOU Séraphine, Trésorier général adjoint
- OSSOUMBI Ismaila, 1er responsable à la formation, l'information et à la communication
- SAVI KONNI Pascal, 2ème responsable à la formation, l'information et à la communication
- MEDJIGBODO Pierre, Responsable à la mobilisation sociale et l'organisation
- ADJOBOLA Barthélémy, Responsable chargé de norme et qualité
- BANKOLE Melaine, Responsable à la commercialisation

CONSEIL DE SUREVEILLANCE

- WELLET Viviane, Président
- KODJO Dossou François, Secrétaire
- MEDEDJI J. Anick, Rapporteur

Ets EMERIC PRODUCTION

EMERIC
Production

ELONA HOUSE

*Pour vos paisibles séjours à Porto-
Novo (appartements meublés & chambres
meublées); FENOUE GUEST HOUSE est
disponible pour vous accueillir...*

*Pour tous vos besoins en
location de salle ou espace
de fêtes, salle de conférence,
service traiteurs etc...);
ELONA HOUSE est la solu-
tion paisible à Porto-Novo.*



N'hésitez pas à nous contacter: +229 55500707 / 55499999